Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le 06/07/2023

'5 LO-

ID: 007-200039808-20230627-2023_06_042-DE

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire Séance du 27 juin 2023

Convocation du 20 juin 2023

N° 2023_06_042

Objet : Social - Diagnostic précarité en milieu rural

Le 27 juin 2023 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à BESSAS salle de la mairie, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

<u>Présents</u>: Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Lison BOICHUT, Vincent CERVINO, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Max DIVOL, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Françoise PLANTEVIN, Anne-Marie POUZACHE, Maryse RABIER, Joëlle ROSSI, Yvon VENTALON, Guy CHARMASSON suppléant de Jacques MARRON <u>Absents excusés</u>: Maurice CHARBONNIER, Jocelyne CHARRON, Françoise HOFFMAN, Jacques MARRON, Yves RIEU, René UGHETTO, Nathalie VOLLE.

<u>Pouvoirs</u>: Maurice CHARBONNIER à Joëlle ROSSI, Jocelyne CHARRON à Antoine ALBERTI, Françoise HOFFMAN à Denise GARCIA, Yves RIEU à Anne-Marie POUZACHE, René UGHETTO à Richard ALZAS, Nathalie VOLLE à Guy MASSOT

Secrétaire de Séance : Claude AGERON

Nombre de membres en exercice: 39 - nombre de membres présents: 33

Nombre de pouvoirs: 6 - nombre de suffrages exprimés: 39
Vote contre: pour: 39 abstention:

Le Président, Luc PICHON informe que la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche est lauréate, conjointement avec les Communautés de communes Pays Beaume-Drobie et Pays des Vans en Cévennes d'un appel à projet « Pauvreté en Milieu Rural » dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté en Région Auvergne-Rhône-Alpes et organisé par la DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

Cette démarche consiste en une caractérisation des multiples formes de précarité et une recherche de moyens et recettes nouvelles pour y faire face. Le montant des dépenses s'élève à 75 000 €. Elles sont décomposées en 60 000 € de prestations et 15 000 € de valorisation de postes existants d'agents des 3 collectivités (pas de recrutement). En recettes, la subvention de l'État est de 60 000 €. Elle a déjà été versée.

L'action devra être achevée au 31 décembre 2023. Un appel d'offres a été lancé pour ce faire sur la plateforme achatspublics.com

Une seule offre a été déposée, celle du Cabinet ID&ES pour un montant de 58 305 € TTC.

La Commission d'Appel d'Offre convoquée le 22 mai 2023 a donné un avis favorable quant à la conformité de de l'offre. Il est rappelé qu'il n'y a pas de dépenses prévues sur cette action.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Attribue le marché « diagnostic en milieu rural » à l'entreprise ID&ES pour un montant de 58 305€TTC.

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le 06/07/2023

ID: 007-200039808-20230627-2023_06_042-DE

Prends note que cette prestation s'inscrit dans un cadre partagé avec les Communautés de communes du Pays Beaume-Drobie et du Pays des Vans en Cévennes,

Valide la mise en place d'un comité de pilotage ad hoc et désigne pour ce faire 3 membres titulaires (Luc PICHON, Guy CLEMENT, Claude BENAHMED) et 3 membres suppléants (Sylvie CHEREZY, Nadège ISSARTEL, Maurice CHARBONNIER),

Autorise le Président à engager toute démarche et signer toute pièce relative à l'exécution de la présente délibération.

Le Président

Luc PICHON

Le Secrétaire

Claude AGERON